Information client Obligation de faire bouillir l'eau potable

Mesdames, Messieurs,

En raison d'une rupture de canalisation à Am Propsteihof, à l'angle de la Steinbergstraße, tôt dans la matinée du 08/09/2025, des coupures, des restrictions, des baisses de pression et une turbidité de l'eau potable sont à signaler à Hildesheim.

EVI s'efforce de rétablir progressivement l'approvisionnement dans les zones touchées par la coupure d'eau potable.

Dès que l'approvisionnement en eau potable sera rétabli dans les foyers concernés, EVI et le service de santé publique de Hildesheim recommandent, par mesure de précaution, de faire bouillir l'eau potable utilisée pour la préparation des aliments, la consommation ou l'hygiène buccale pendant les trois jours suivants.

Les foyers concernés sont tous ceux qui n'avaient pas d'eau potable ou dont l'approvisionnement en eau potable était fortement limité (eau au goutte-à-goutte). L'eau potable doit être bouillie à gros bouillons pendant au moins trois minutes.

Tout aussi important : afin d'éviter tout dommage, veuillez vous assurer que tous les robinets (y compris ceux de la cave) sont fermés.

Pour plus d'informations et pour toute question, veuillez contacter :
EVI Energieversorgung Hildesheim GmbH & Co. KG www.evi-hildesheim.de
ou notre centre de contrôle au + 49 (0) 5121 508 - 301

ou le service de santé publique de Hildesheim, Bördestraße 8, 31135 Hildesheim,
téléphone +49 (0) 5121 / 309 7231

Hildesheim, 12/09/2025